



ASSOCIATION SPORTIVE DE BERRE

Club Sportif, Culturel et de Loisirs du Groupe LyondellBasell à Berre l'Etang

Section Randonnée pédestre

Siège Social : Stade de la Molle. 13130 BERRE L'ETANG

Téléphone : 04.42.85.47.18

Site Internet : <http://asb-berre.jimdo.com>

Président : Jacques VEROLA (jacques.verola@orange.fr)



Club FFRP n° 00885

Agrément Sport du Ministère des Sports N° 127 S/82

BERRE-L'ETANG, le 02 novembre 2023

Randonnée du 12 novembre 2023 – Départ AIX 7h00

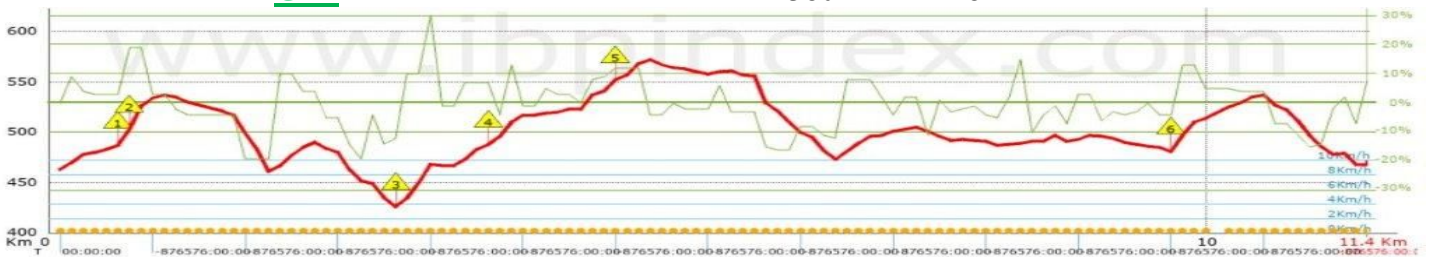
BUOUX

Cartes IGN n° 3242 OT et 3243 OT

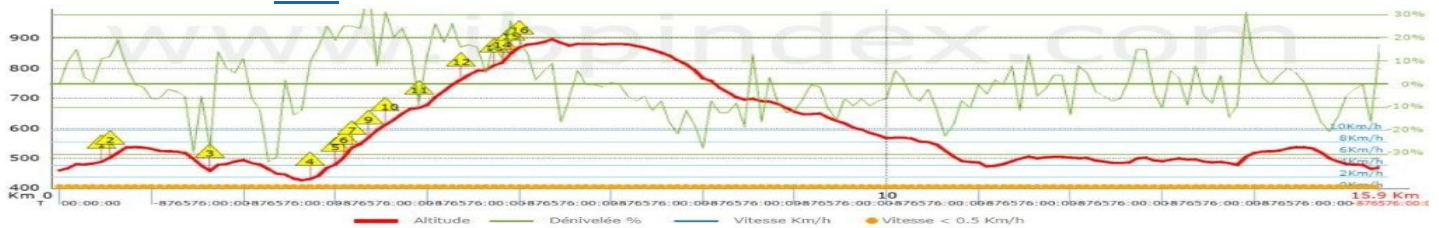
Organisateur : Denis THIRION – 06.73.87.33.04.

Animateurs : Jean-Do UGOLINI – Ginès MASSOL – Christian PINATEL
Francisco MUNOZ – Robert BARBIERI – Denis THIRION

GR1 Distance 11.4 km - Dénivelé + 380 m IBP 48



GR2 Distance 15.9 km – Dénivelé + 680 m



GR3 Distance 18 km – Dénivelé + 980





Baume des Peyrards à Buoux.

L'occupation du vallon de l'[Aiguebrun](#) et notamment de la commune de Buoux par l'homme remonte au [Paléolithique moyen \(Moustérien\)](#), comme l'ont révélé les [fouilles](#) de la **baume des Peyrards**. Ce vaste abri, long d'une quarantaine de mètres et profond en moyenne de 4 à 5 mètres, est creusé dans la [molasse](#) au pied d'une paroi légèrement surplombante. Son exposition au sud-est et sa situation au fond d'un vallon encaissé sur la rive droite de l'Aiguebrun² en ont fait un refuge de choix pour les [Néandertaliens](#) qui l'ont utilisé à plusieurs reprises comme halte de chasse puis comme habitat permanent⁸.

Le site, que visita dès [1808](#) le naturaliste avignonnais [Esprit Requier](#) à la recherche d'ossements fossiles, fut ensuite fouillé, à partir de [1865](#) par Jules de Terris, puis par Émile Arnaud ([1866](#) et [1867](#)), Louis Jullian ([1884](#)) et Frank Moulin ([1900](#))⁹. Il fit l'objet d'investigations plus poussées entre [1902](#) et [1910](#) par deux notables de la région, Marc Deydier et Frédéric Lazard, qui ouvrirent une coupe de trois mètres de profondeur. C'est le professeur [Henry de Lumley](#) qui reprit les fouilles et l'étude de ce gisement à partir de [1955](#).

L'occupation du site se situerait entre - 130 000 et - 50 000 ans environ. L'habitat devait consister selon [Henry de Lumley](#) en une cabane de 11,50 m de long sur 7 m de profondeur, adossée à la paroi et dont l'emplacement était délimité par une ligne de gros blocs. Plusieurs foyers étaient installés à l'intérieur.

Le matériel mis au jour comporte des outils en silex qui révèlent, pour un grand nombre, l'emploi de la [méthode Levallois](#) destinée à obtenir des [éclats](#) aux formes prédéterminées. Les restes de faune incluent le [bouquetin](#), le cheval, l'aurochs, le cerf, le chevreuil, la marmotte, le lapin, le sanglier, l'ours brun et le loup, en proportions variables selon les unités stratigraphiques. Conjugés avec les apports de la sédimentologie, ils permettent de suivre l'évolution du climat sur une période allant de la fin de la [glaciation de Riss](#) jusqu'à la fin du [Würm](#) ancien.

La **baume des Peyrards** a livré également quelques restes humains néandertaliens : quatre [dents](#) provenant de trois adultes jeunes et d'un enfant âgé d'une dizaine d'années.

C'est au plus tard au [Néolithique](#) que le peuplement s'organise non loin de ce lieu sur les hauteurs du fort de Buoux. L'existence de cet [oppidum](#) remonte probablement au moins à cette période.

Antiquité

À l'époque gauloise, ce dernier a pu être un refuge des Albici. Sans doute au [IX^e siècle](#) naît un premier village à Saint-Germain, sous le fort actuel. Il disparaît peut-être vers le milieu du [Moyen Âge](#) ou plus tardivement pour des raisons inconnues.

Moyen Âge

Après [1125](#) et au [XIII^e siècle](#), Buoux appartient aux [Pontevès](#) et est rattaché aux [seigneurs d'Apt](#). Le *castrum* de La Roche d'Espeil y est créé dans un territoire vierge d'occupation humaine, au [XII^e siècle](#).

Le fief de Buoux relevait du [comté de Forcalquier](#) au [XII^e siècle](#). Lorsque ce comté perd son indépendance en [1209](#), à la mort de [Guillaume II](#), un de ses neveux, [Guillaume de Sabran](#) tente de le relever. Après une lutte de dix ans, il passe un accord à [Meyrargues](#) le 29 juin 1220 avec [Raimond Bérenger IV](#), [comte de Provence](#) et lui aussi héritier du comté de Forcalquier. Par cet accord, la moitié sud du comté, dont Buoux, lui est donnée. Guillaume de Sabran conserve sa moitié de comté jusqu'à sa mort, vers 1250¹¹.

Du [XII^e](#) au [XV^e siècle](#), l'abbaye [Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon](#) y possède un [prieuré](#) (au lieu-dit *la Vieille-Église*).

Au [XV^e siècle](#), les Vaudois puis les Piémontais sont appelés par les seigneurs locaux pour repeupler et exploiter la région. Pour ces raisons, leur foi est tolérée, ce qui fait de Buoux et d'autres villages du Luberon une zone de refuge. Toutefois, avec l'[édit de Mérindol](#) (1540), François I^{er} ordonne leur persécution). Le fort de Buoux fut alors un lieu de résistance pour les Vaudois jusqu'à son démantèlement sous [Louis XIV](#).

Période moderne

Buoux fait partie de la quarantaine de localités, de part et d'autre du Luberon, dans lesquelles s'installent au moins 1400 familles de [vaudois des Alpes](#), soit environ 6000 personnes, venues des diocèses alpins de [Turin](#) et d'[Embrun](#) entre [1460](#) et [1560](#), selon l'historien [Gabriel Audisio](#).

La fortification du village est démolie conformément à la politique voulue par [Louis XIV](#), en [1660](#).